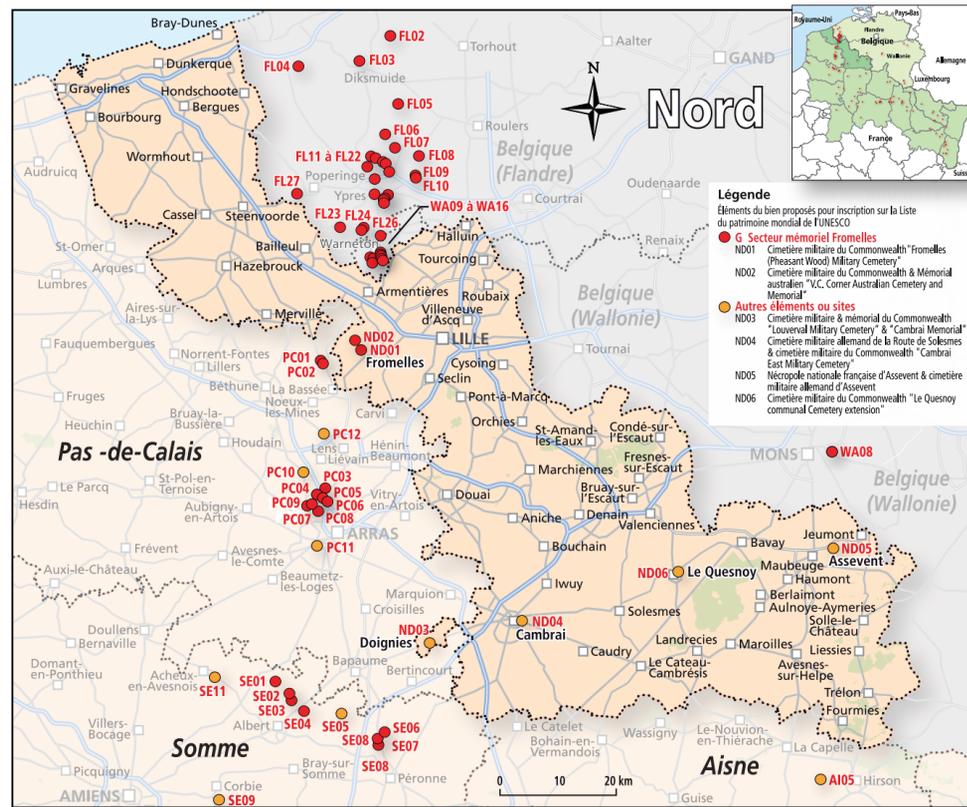


## Secteurs mémoriels et sites nordistes proposés



Ce dossier de candidature transnational propose à l'inscription 139 sites répartis en Flandre, en Wallonie et en France. L'association « Paysages et Sites de mémoire de la Grande Guerre » porte ce projet de candidature et réunit 13 départements du front dont le Département du Nord.

Le label patrimoine mondial est attribué par l'UNESCO à des lieux ou des biens possédant une Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE), c'est-à-dire sans équivalents dans le monde et dignes d'intérêt pour l'humanité toute entière. Pour ce dossier, la VUE est fondée sur trois critères : de nouvelles pratiques funéraires individualisant le soldat mort au combat, un mouvement architectural propre à chaque nation et une valeur symbolique forte autour de la réconciliation et la paix. Dans le Nord six sites contribuent à cette VUE allant de la tombe commune avec mur des noms à la construction en 2010 d'un nouveau cimetière où l'identification des corps a été permise grâce à l'ADN. La pluralité des nationalités des combattants inhumés en ces lieux montre le traitement égalitaire de la mort de chacune d'entre elles.

Durant les cinq années d'occupation qu'a connues le département du Nord entre septembre 1914 et novembre 1918, le paysage a profondément été bouleversé, les villages détruits et les populations marquées par les privations et la violence. Les six sites funéraires et mémoriels retenus pour la candidature UNESCO se déploient de 1916 jusqu'au dernier cimetière de la CWGC inauguré en 2010, faits prouvant la violence des combats.

Les cimetières et mémoriaux du Commonwealth (Fromelles (Pheasant Wood) military Cemetery, V.C. Corner Australian Cemetery and Memorial, Cambrai Memorial and Louverval Cemetery, Le Quesnoy communal Cemetery extension) répondent à une conception architecturale qui diffère de la philosophie des nécropoles allemandes marquant la fraternité entre les peuples (nécropole franco-allemande d'Assevent et cimetière allemand de la route de Solesmes à Cambrai).

### Mot des co-présidents

Le patrimoine mémoriel de la Grande Guerre marque de son empreinte les paysages de nos départements. Au-delà de l'hommage permanent, individuel ou collectif, que ces cimetières, nécropoles et mémoriaux rendent à tous ces hommes, combattants ou travailleurs, venus souvent du monde entier pour mourir sur notre terre, ces sites funéraires et mémoriels diffusent, par la réflexion profonde qu'ils suscitent, un message universel de paix et de réconciliation. Ils méritent sans aucun doute d'être inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'humanité.

Claude Léonard, Laurent Somon

### Mot du président du département

Depuis près de 10 ans, le Département du Nord œuvre à faire vivre la mémoire de la Grande Guerre avec ses partenaires français et belges, associatifs et institutionnels.

Occupé dès septembre 1914 jusqu'à la toute fin du conflit, le territoire du Nord a été profondément marqué par la guerre, de même que ses habitants. Les six sites retenus pour notre département témoignent des stigmates laissés par la ligne de front sur nos terres, des combats fratricides et sans merci entre Français et Allemands, de l'implication de nations venues « de l'autre bout du monde », comme les Australiens ou les Néo-Zélandais, et des soldats issus de pays voisins comme les innombrables contingents britanniques.

Engagé auprès de l'association depuis sa création en 2011, le Nord croit en la candidature des « Sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale (Front Ouest) ». Il l'accompagne pour qu'elle trouve sens et résonance dans les territoires concernés.

Jean -René Lecerf  
Président du Département du Nord



**Soutenez la candidature à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'humanité**  
« des sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale (Front Ouest) »

en allant sur le site

<http://www.paysages-et-sites-de-memoire.fr>

en créant dans les communes possédant un site candidat un comité de soutien  
ou en adhérant au comité de soutien existant.

## Soutenez la candidature franco-belge

« des sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale (Front Ouest) »

à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial

139 sites en France et en Belgique

**Département du Nord**

6 sites

